

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° I-521

présenté par

M. Sansu, M. Charroux, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet,
M. Candelier, M. Carvalho, M. Chassaingne, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor et
M. Serville

ARTICLE 28

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 5 :

« (en milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	181,8
Dont remboursement du nominal à valeur faciale	179,3
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance	2,5
Amortissement des autres dettes	-
Déficit à financer	69,3
Autres besoins de trésorerie	0,9
Total	252,0
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats	245,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	-
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	-
Variation des dépôts des correspondants	-5,1
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	7,6
Autres ressources de trésorerie	4,5
Total	252,0

» .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à profiter davantage des opportunités sur le marché de la dette afin d'en réduire la charge sur le long terme.